

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
		CALVADOS
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Canton
		CAEN XVI
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt deux

Le 4 juillet

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	23 juin 2022
Date d'affichage	24 juin 2022
Nombre de conseillers	en exercice 33
	Présents 25
	Votants 32

Étaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDÉ, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jacqueline BAZILLE, Nicolle ANTHORE, Lino ISMAËL, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Camille CHOUQUET formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART et Jean-Claude ESTIENNE avaient respectivement donné pouvoir à : Martine LHERMENIER, Clément HUYGHE, Elodie CAPLIER, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Nadège GRUDÉ et Allan BERTU.

Absents excusés : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Mohamed MAÂCHE.

N° 2022-071 – AMÉNAGEMENT D'UN PARC SUR UN SITE ARCHÉOLOGIQUE – MODIFICATIONS DE CONTRATS AU MARCHÉ DE TRAVAUX N°2021-07 – LOTS N°1 « VRD », N°2 « ESPACES VERTS » ET N°5 « MOBILIERS »

La présente délibération porte sur les modifications de contrats aux lots suivants du marché de travaux d'aménagement du parc archéo :

- N°1 « VRD » pour la réalisation de bordure en acier, de massifs bétons, l'ajout de mètres carrés de cheminement en enrobé clair et en stabilisé renforcé ainsi que la réduction des coûts du mètre carré correspondant à l'enrobé noir de l'esplanade ;
- N°2 « Espaces verts » pour l'ajout de quantité de cordage synthétique ;
- N°5 « Mobiliers » pour la fourniture et le raccordement de tuyaux en PVC pour les récupérateurs d'eau, pour l'ajout d'une frise temporelle ainsi que la pose de potelets supports pour la voile d'ombrage. Mais également pour la suppression de l'habillage en bardage bois sur le récupérateur des eaux de pluie de 350L derrière le cabanon du potager, la suppression de 12 poteaux composites, des fixations galva sur les poteaux en châtaignier et de 22 mètres linéaires de bâches de communication.

Il est en effet nécessaire, soit de réaliser, soit de supprimer des travaux qui, pour certains, n'apparaissent pas dans le descriptif de l'opération mais qui s'avèrent nécessaires pour la bonne réalisation du chantier.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n°2021- 042 du 31 mai 2021 portant attribution des lots pour les travaux d'aménagement du parc archéo ;

VU la délibération n°2022-002 du 21 février 2022 portant sur les modifications de contrats des lots n°1 et n°2 pour les travaux d'aménagement du parc archéo ;

VU l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 30 juin 2022 ;

VU l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie » réunie le 30 juin 2022 ;

CONSIDERANT que pour le lot n°1 « VRD », la modification de contrat n°2 porte sur la réalisation de 8 mètres linéaires de bordures acier au niveau du parvis, la création de 5 massifs bétons pour la fixation de l'œuvre d'art qui sera installée sur le parvis, sur les ajustements des quantités sur les lignes de la DPGF correspondant à l'enrobé clair et en stabilisé renforcé. Cette modification n°2 porte également sur le remplacement de l'enrobé clair du parvis (pour zone circulaire) par de l'enrobé classique noir. Le montant total de cette modification de contrat n°2 est de 5 567,50 € HT en plus-value ;

CONSIDERANT que pour le lot n°2 « espaces verts », la modification de contrat n°1 porte sur l'ajout de mètres linéaires des cordages synthétiques sur le parcours sensoriel. Le montant total de cette modification de contrat n°1 est 6 293,78 € HT en plus-value ;

CONSIDERANT que pour le lot N°5 « Mobiliers », la modification de contrat n°1 porte sur la création de 2 regards pour les récupérateurs d'eau, sur la pose d'une frise temporelle ainsi que la pose de potelets support supplémentaires pour la voile d'ombrage et la création d'un raccordement PVC au niveau de la descente de gouttière du bâtiment. Cette modification n°2 porte également sur la suppression de l'habillage en bardage bois du récupérateur des eaux de pluie de 350L derrière le cabanon du potager, la suppression de 12 poteaux composites, des fixations galva sur les poteaux en châtaignier et de 22 mètres linéaires de bâches de communication. Le montant total de cette modification de contrat n°1 est de 3 995,82 € HT en moins-value ;

CONSIDERANT que la modification de contrat n°2 du lot n°1 « VRD » entraîne une plus-value de 4,65 % par rapport au montant initial du marché, toutes modifications de contrats confondues, portant ainsi le nouveau montant du marché à 217 216,70 € HT soit 260 660,04 € TTC ;

CONSIDERANT que la modification de contrat n°1 du lot n°2 « espaces verts » entraîne une plus-value de 3,59 % par rapport au montant initial du marché portant ainsi le nouveau montant du marché à 181 399,97 € HT soit 217 679,96 € TTC ;

CONSIDERANT que la modification de contrat n°1 du lot n°5 « Mobiliers » entraîne une moins-value de 4,44 % par rapport au montant initial du marché portant ainsi le nouveau montant du marché à 86 037,15 € HT soit 103 244,58 € TTC ;

Le montant total des travaux passe ainsi de 906 584,13€ HT à 915 265,49€ HT soit une augmentation globale de 0,96%, toutes modifications de contrats confondues.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la modification de contrat n°2 au marché de travaux n°2021-07 – lot n°1 « VRD » pour l'aménagement du parc archéo.

APPROUVE la modification de contrat n°1 au marché de travaux n°2021-07 – lot n°3 « espaces verts », pour l'aménagement du parc archéo.

APPROUVE la modification de contrat n°1 au marché de travaux n°2021-07 – lot n°5 « Mobiliers », pour l'aménagement du parc archéo.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société SBTP, sise ZA des Hautes Varendes – 14680 Bretteville sur Laize, la modification de contrat n°2 en plus-value d'un montant de 5 567,50 € HT soit 6 681 € TTC au marché de travaux d'aménagement du parc archéo - lot n°1 « VRD ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société OXALIS, sise 9 rue des grands champs - 14 540 Saint Aignan de Cramensnil, la modification de contrat n°1 en plus-value d'un montant de 6 293,78 € HT soit 7 552,53 € TTC au marché de travaux d'aménagement du parc archéo - lot n°2 « espaces verts ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société OXALIS, sise 9 rue des grands champs - 14 540 Saint Aignan de Cramensnil, la modification de contrat n°1 en moins-value de 3 995,82€ HT soit 4 794,98 € TTC au marché de travaux aménagement du parc archéo - lot n°5 « Mobiliers ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la présente délibération.

Ifs, le 4 juillet 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 6/07/2022

Affichée le : 11/07/2022

Acte à classer**2022-071**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-06T15-18-08.00 (MI238596066)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20220706-2022-071-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Aménagement d'un parc sur un site archéologique - Modifications de contrats au marché de - travaux n.2021-07 - Lots n.1 " VRD ", n.2 " espaces verts " et n.5 " mobiliers " -

Date de décision : 06/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.10. AvenantActe : [2022-071.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[19a.Modif contrat 2 - SBTP](#) Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif
[lot 1_vTB.PDF](#)[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[19b.Modif contrat 1 - Lot](#) Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif
[2vTB.PDF](#)[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[19c.Modif contrat 1 - Lot](#) Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif
[5_vTB.PDF](#)[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/07/22 à 15:18

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 06/07/22 à 15:18

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 06/07/22 à 15:23